

Très peu de dispenses pour les cours de religion

Seuls 2,56% des élèves de l'enseignement officiel ont demandé à être dispensés du cours de morale ou religion et bénéficié en conséquence de l'encadrement pédagogique alternatif (EPA), un temps baptisé «cours de rien», a annoncé la ministre de l'Éducation Joëlle Milquet.

M^{me} Milquet a précisé que le nombre de demandes de dispense dans l'enseignement primaire était, selon un inventaire réalisé au 1^{er} octobre, de près de 2,2% dans le primaire, et juste au-dessus des 3% dans l'enseignement secondaire. L'EPA a rencontré un succès un peu plus important dans l'enseignement secondaire en Région bruxelloise où le nombre de demandes de dispense atteint près de 6,1% des élèves.

Ces résultats contrastent sensiblement avec le sondage que la ministre avait fait réaliser au printemps dernier, où le nombre de parents tentés par la dispense était apparu bien plus élevé. Il avait montré que 7% des parents de l'enseignement primaire comptaient la solliciter pour leur enfant, contre près de 18% dans le secondaire.

La ministre a reconnu que les problèmes pratiques rencontrés par certaines directions pour organiser cet EPA les avaient sans doute poussées à décourager les parents à solliciter la dispense.

BELGA

2,56%

**Seuls 2,56% des élèves ont
demandé la dispense pour
les cours de religion ou morale.**